

Bruxelles, le 3 septembre 2020 (OR. en)

10320/20

PUBLIC 59 INF 151

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - AOÛT 2020

Le présent document dresse la liste des actes¹ adoptés par le Conseil en août 2020² ³.

Il contient des informations sur l'adoption d'actes législatifs et non législatifs, notamment:

- la date d'adoption,
- la session pertinente du Conseil,
- la cote du document adopté,
- la référence au Journal officiel,
- la référence au procès-verbal de la session du Conseil lors de laquelle l'acte a été adopté.

10320/20 ms 1

COMM.2.C FR

Pour faciliter la lecture, les "titres courts" utilisés dans les ordres du jour du Conseil sont également mentionnés (en italique).

À l'exception de certains actes de portée limitée tels que les décisions de procédure, les nominations, les décisions budgétaires ponctuelles, etc. sauf s'ils sont adoptés selon la procédure écrite.

En ce qui concerne les actes législatifs adoptés dans le cadre de la procédure législative ordinaire, il est possible que la date de la session du Conseil au cours de laquelle l'acte a été adopté diffère de la date effective de l'acte en question, étant donné que les actes législatifs relevant de la procédure législative ordinaire ne sont considérés comme adoptés qu'après leur signature par le président du Conseil et le président du Parlement européen, ainsi que par les secrétaires généraux respectifs des deux institutions.

Le présent document est également disponible à l'adresse suivante:

Relevé mensuel des actes du Conseil (actes) - Consilium

Les documents mentionnés dans le relevé figurent dans le registre public des documents du Conseil à l'adresse suivante: <u>Documents et publications - Consilium</u>.

S'ils ne sont pas directement disponibles, une demande d'accès à des documents peut être introduite à l'adresse suivante:

https://www.consilium.europa.eu/fr/documents-publications/public-register/request-document/

Il est à noter que le présent document est publié uniquement à des fins d'information - seuls les procès-verbaux du Conseil font foi. Ils sont disponibles sur le site web du Conseil à l'adresse suivante: Procès-verbaux du Conseil - Consilium

10320/20 ms 2 COMM.2.C **FR**

INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTES ADOPTÉS PAR LE CONSEIL EN AOÛT 2020 Procédure écrite achevée le 6 août 2020 CM 3104/04 Accès du public aux documents - Demande confirmative n° 17/c/01/20 9710/20 Déclaration de la Suède

La Suède ne peut souscrire entièrement au projet de réponse. La Suède estime qu'il conviendrait d'accorder un accès total au document 7864/19. Il n'est pas démontré de façon suffisamment motivée en quoi une divulgation intégrale porterait concrètement et effectivement atteinte à la protection de l'intérêt public en ce qui concerne la défense et les affaires militaires ainsi que les relations internationales. Il en va de même pour le document 7320/20, à l'exception des points 28 a) à 28 c), des points 48 à 53 et de la dernière phrase du troisième paragraphe du point 12, auxquels l'accès ne devrait pas être accordé.

Procédure écrite achevée le 7 août 2020	CM 3237/20
Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2013/798/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de	10018/20
la République centrafricaine	+ ADD 1
Décision d'exécution (PESC) 2020/1172 du Conseil du 7 août 2020 mettant en œuvre la décision 2013/798/PESC concernant	
des mesures restrictives à l'encontre de la République centrafricaine	
<u>JO L 260 du 10.8.2020, p. 8</u>	
Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 224/2014 concernant	10020/20
des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine	+ ADD 1
Règlement d'exécution (UE) 2020/1171 du Conseil du 7 août 2020 mettant en œuvre l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE)	
n° 224/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine	
<u>JO L 260 du 10.8.2020, p. 1</u>	

10320/20 ms COMM.2.C

CN 4 2227/20

Procédure écrite achevée le 7 août 2020	CM 3240/20
Décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données pour ce qui est des données	ST 9295/20 +
dactyloscopiques au Royaume-Uni	COR 1
Décision d'exécution (UE) 2020/1188 du Conseil du 6 août 2020 concernant le lancement de l'échange automatisé de données	
pour ce qui est des données dactyloscopiques au Royaume-Uni	
JO L 265 du 12.8.2020, p. 1	
Procédure écrite achevée le 7 août 2020	CM 3241/20
Recommandation du Conseil modifiant la recommandation (UE) 2020/912 du Conseil concernant la restriction temporaire	10095/20
des déplacements non essentiels vers l'UE et la possible levée de cette restriction	
Recommandation (UE) 2020/1186 du Conseil du 7 août 2020 modifiant la recommandation (UE) 2020/912 du Conseil concernant	
la restriction temporaire des déplacements non essentiels vers l'Union européenne et la possible levée de cette restriction	
<u>JO L 261 du 11.8.2020, p. 83</u>	
Procédure écrite achevée le 12 août 2020	CM 3244/20
Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2013/798/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de	10090/20
la République centrafricaine	+ ADD 1
Décision d'exécution (PESC) 2020/1195 du Conseil du 12 août 2020 mettant en œuvre la décision 2013/798/PESC concernant	
des mesures restrictives à l'encontre de la République centrafricaine	
<u>JO L 266I du 13.8.2020, p. 4</u>	
Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 17, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 224/2014 concernant des	10092/20
mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine	+ ADD 1
Règlement d'exécution (UE) 2020/1194 du Conseil du 12 août 2020 mettant en œuvre l'article 17, paragraphe 1, du règlement (UE)	
n° 224/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine	
JO L 222 du 13.8.2020, p. 1	

10320/20 ms COMM.2.C

FR

Avis à l'attention de la personne faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2013/798/PESC du Conseil, mise en œuvre par la décision d'exécution (PESC) 2020/1195 du Conseil, et par le règlement (UE) n° 224/2014 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2020/1194 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine JO C 265I du 13.8.2020, p. 1	CM 3242/20
Avis à l'attention des personnes concernées auxquelles s'appliquent les mesures restrictives prévues par la décision 2013/798/PESC du Conseil et le règlement (UE) n° 224/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine JO C 265I du 13.8.2020, p. 3	CM 3242/20

T0320/20 ms 5
COMM.2.C FR